

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
.....  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
.....  
DEPARTEMENT DU DIAMARE  
.....  
ARRONDISSEMENT DE BOGO  
.....  
COMMUNE DE BOGO  
.....  
COMMISSION COMMUNALE  
DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS  
.....

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
.....  
FAR-NORTH REGION  
.....  
DIAMARE DIVISION  
.....  
BOGO SUBDIVISION  
.....  
BOGO COUNCIL  
.....  
INTERNAL TENDERS BOARDS OF NDOUKOULA  
.....

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°001/2026/DC/C.BOGO/CIPM/AG  
DU 22 JUIN 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL HOSPITALIER AU CENTRE  
DE SANTE INTEGRE DE BORAI, DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU  
DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (MINSANTE-RT)

EXERCICE 2026, LIGNE :  
AUTORISATION DE DEPENSE :

Le Maire de la Commune de BOGO, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'Équipement en Matériel Hospitalier au Centre de Santé Intégré de BORAI, dans la Commune de BOGO, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

1. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture des Equipements en Matériel Hospitalier au Centre de Santé Intégré de BORAI, dans la Commune de BOGO en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 3. Financement :

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Public, Exercice 2026, LIGNE \_\_\_\_\_ AUTORISATION DE DEPENSE : \_\_\_\_\_ pour un coût estimatif de dix Millions (10 000 000) de Francs CFA.

### 4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Structure interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de BOGO (SIGAMP) au numéro de téléphone 697 67 54 54, BP : 16BOGO ; dès publication du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Structure interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de BOGO (SIGAMP) au numéro de 697 67 54 54 , BP : 16 BOGO ;, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de BOGO, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

### 6. Remise des Offres

L'offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès **du Secrétariat Particulier du Maire**, au plus tard le 15 JUIL 2026 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°001/2026/DC/C.BOGO/CIPM/AG  
DU 22 JUIN 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL HOSPITALIER AU CENTRE  
DE SANTE INTEGRE DE BORAI, DANS LA COMMUNE DE BOGO,  
DEPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (MINSANTE-RT)

EXERCICE 2026, LIGNE : \_\_\_\_\_

AUTORISATION DE DEPENSE : \_\_\_\_\_

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

*Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

### 7. Recevabilité des offres

Conformément aux dispositions de l'article 90 du Code des Marchés Publics et de l'Arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et frais du dossier d'appel d'offres et compte tenu de la nature simplifiée de la présente procédure de cotation de lettre-commande, aucune caution de soumission n'est exigée des prestataires au titre du présent Appel d'Offres.

### 8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15 JUIL 2026 à 14 heures la salle des réunions de la Commune de BOGO à BOGO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

#### 9. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

BOGO le 22 JUIN 2026

**Le Maire,**  
**(Autorité Contractante)**

#### Ampliations :

- DDDMAP/ (for information)
- PRESIDENT/ CIPMP (for information)
- ARMP (for publication to JDM)
- AFFICHAGE (for information)
- CHRONO/ARCHIVES



*Hamidou Lawane*  
*Ahmadou*